



## Tribune électorale : VDM boude le débat

Véronick Talbot

Mardi 8 octobre 2013

**Le chef de Vision Démocratique de Mascouche (VDM) a décidé de se retirer de la tribune électorale qui devait être présentée par la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins (CCIM). L'objectif de la rencontre était de permettre aux candidats à la mairie de Mascouche de s'exprimer.**

Guillaume Tremblay a justifié cette décision prise par son équipe par le tarif de 35 \$ fixé pour assister à la soirée. «Dès la mi-septembre, j'ai indiqué que je prendrais part à un débat à la condition qu'il soit gratuit pour la population. Avec un revenu moyen de 59 938 \$ par famille à Mascouche, ce ne sont pas tous les citoyens qui peuvent déboursier pour assister à une telle tribune.»

Quant à la possibilité de diffuser par la suite la tribune sur le Web, de telle sorte qu'elle soit accessible gratuitement à tous, le chef de VDM a rétorqué «qu'il n'y a pas deux classes de citoyens à Mascouche». «Il n'est pas question que ceux qui ont les moyens de payer puissent assister en direct à la tribune, alors que les autres devront se contenter d'une rediffusion.» Selon lui, il aurait été du ressort de la Ville d'organiser un tel débat avec les équipements dont elle dispose.

### Indignation et déception

Sans surprise, la nouvelle a indigné les deux autres candidats à la mairie. «Depuis le premier jour où la possibilité d'un débat a été évoquée, Guillaume Tremblay cherche tous les prétextes afin d'éviter de devoir y participer. Ces arguments ne sont qu'un écran de fumée pour masquer sa peur de répondre à des questions», a commenté Luc Thériault. «Je me vois désolé que VDM refuse de participer à cette tribune. Aucune proposition de rechange de sa part, juste un refus de permettre aux gens de Mascouche une opportunité unique de poser leurs questions directement aux candidats», a renchéri Pierre Nevraumont.

### La CCIM devait couvrir ses frais fixes

Déçu de devoir ainsi annuler cette tribune, la CCIM a indiqué qu'elle juge «regrettable que ses membres et les citoyens n'aient pas la chance d'assister à une rencontre au cours de laquelle les idées des candidats auraient pu être exposées et décortiquées». La Chambre a rappelé que le tarif de 35 \$ «permettait de couvrir les frais d'organisation de la soirée, le repas et la location de la salle». «Le budget a été présenté aux représentants des trois candidats à la mairie, qui ont pu constater que la CCIM n'avait en aucun cas l'intention de faire du profit en organisant cette activité», a précisé son président, Peter Quinn.